

Avenue des Arts 39/1
1040 Bruxelles
Tél. 02 209 02 00

info@amma.be
www.amma.be

SRL
Cabinet de Psychologie Irina Alexandru
Avenue Marius Renard 39 Bte 33
1070 ANDERLECHT

Gestionnaire: Pascal Wallon
Tél: +32 2 209 02 16
Fax:
e-mail: pascal.wallon@amma.be

Bruxelles, 11 février 2025

Cher (Chère) Sociétaire,

Concerne: Votre contrat d'assurance R.C. Professionnelle n° 2145890

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous témoignez. Soyez assuré(e) que nous mettons tout en œuvre pour vous apporter entière satisfaction.

Vous trouverez, ci-joint, le contrat d'assurance établi conformément à vos instructions, prenant effet le 1er février 2025.

Après lecture, nous vous prions de bien vouloir imprimer le contrat et de le renvoyer signé à AMMA. Le cas échéant, n'hésitez pas à nous faire part de toute erreur ou omission que vous constateriez.

S'il y a lieu, nous vous invitons à nous faire parvenir la cotisation. Veuillez utiliser la communication structurée lors du paiement.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou toute affaire que vous souhaiteriez nous soumettre.

Nous vous prions de croire, Cher Sociétaire, en nos sentiments dévoués.

Pascal Wallon
Gestionnaire

Votre conseiller:
In & Co
Brusselstraat 244
1702 GROOT-BIJGAARDEN
Tél: +32 486 92 05 34

Des informations sur
les autres assurances
proposées par AMMA ?
Consultez votre conseiller.



Avenue des Arts 39/1
1040 Bruxelles
Tél. 02 209 02 00

info@amma.be
www.amma.be

Contrat n°	2145890
N° de sociétaire	785652
Producteur	706448
Sociétaire	SRL
Cabinet de Psychologie Irina Alexandru Avenue Marius Renard 39 Bte 33 1070 ANDERLECHT	

R.C. Professionnelle

Durée	Le présent contrat d'assurance est conclu pour une durée d'un an. Sauf si l'une des parties s'y oppose au moins trois mois avant l'arrivée du terme du contrat, soit avant le 1/11 de chaque année, celui-ci est reconduit tacitement pour des périodes consécutives d'un an. La renonciation à la reconduction se fait par lettre recommandée à la poste, par exploit d'huissier ou par remise de la lettre de résiliation contre récépissé.
Effet contrat Echéance annuelle	01/02/2025 1/2, Avec paiement annuel
Preneur d'assurance	SRL Cabinet de Psychologie Irina Alexandru Avenue Marius Renard 39 Bte 33, 1070 ANDERLECHT N° de sociétaire : 785652 N° d'entreprise: 1018.162.379
Assuré(e)(s)	Madame Alexandru Irina Avenue Marius Renard 39 Bte 33, 1070 ANDERLECHT SRL Cabinet de Psychologie Irina Alexandru, Société de Alexandru Irina Avenue Marius Renard 39 Bte 33, 1070 ANDERLECHT
Description	Psychologue
Garanties & Montants	Garanties assurées, par sinistre, par année d'assurance, quel que soit le nombre de victimes. <ul style="list-style-type: none"> - Responsabilité civile <ul style="list-style-type: none"> Dommages Corporels: 5.000.000,00 EUR Dégâts Matériels: 250.000,00 EUR - Accidents <ul style="list-style-type: none"> Décès: 5.000,00 EUR Invalidité permanente: 5.000,00 EUR Frais médicaux et dommages matériels: 1.250,00 EUR - Protection juridique et recours <ul style="list-style-type: none"> Défense: 12.500,00 EUR Recours Civil: 12.500,00 EUR Insolvabilité du tiers responsable: 6.250,00 EUR
Cotisation annuelle	A partir du 01/02/2025
Suite des Conditions Particulières	012621458901 - Rédigé par PWL le 11/02/2025 - Imprimé par PWL le 11/02/2025

Suite des Conditions Particulières à la police 2145890

Responsabilité civile	79,36 EUR
Accidents	17,25 EUR
Protection juridique et recours	20,00 EUR
Total net	<u>116,61 EUR</u>
Prime annuelle nette.	116,61 EUR
Taxes	10,79 EUR
Coûts	8,00 EUR
Total	<u>135,40 EUR</u>

La cotisation nette contient 12,70 EUR frais d'administration et 22,20 EUR frais d'acquisition.

Pour la période du 01/02/2025 au 01/02/2026

Cotisation Nette.	116,61 EUR
Taxes et frais.	<u>18,79 EUR</u>
Total à payer	<u>135,40 EUR</u>

Réf. des Conditions Générales : 02-RP-CG-PDF-0817-V01-FR
Code tarif: 39 - Date du tarif: 01/02/2025

Info Quittance

Suite des Conditions Particulières

Avenue des Arts 39/1

1040 Bruxelles

Tél. 02 209 02 00

info@amma.bewww.amma.be**Suite des Conditions Particulières à la police 2145890****CONDITIONS GENERALES**

Les conditions générales de ce contrat d'assurance peuvent être consultées sur le site Web de l'AMMA.

Si ces conditions ne sont pas disponibles en ligne, vous pouvez contacter l'AMMA et communiquer la référence des conditions générales, comme indiquée sur votre contrat.

Si la police est gérée par l'intermédiaire d'un courtier, nous vous demandons de prendre contact avec votre courtier.

La souscription d'une police d'assurance auprès de l'association emporte adhésion aux statuts et à leurs éventuelles modifications ultérieures et donne au souscripteur la qualité de sociétaire. Les statuts sont disponibles sur le site web www.amma.be/statuts

Fait en double à Bruxelles, le 11/02/2025

Le Preneur d'Assurance,

Pour Amma Assurances


H. Falsté
Directeur